

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE EN BOURGOGNE- FRANCHE-COMTÉ

Actualisation au 6 septembre 2021

Depuis le mois de mai et la levée progressive des restrictions sanitaires, l'activité est repartie en France et également dans la région. En Bourgogne-Franche-Comté, les enquêtes de conjoncture sont globalement bien orientées et les restructurations d'entreprises restent à des niveaux faibles. Ce regain d'activité se répercute sur le marché du travail. L'emploi salarié au niveau national augmente plus fortement au 2^e trimestre. Dans la région, le premier indicateur disponible est la demande d'emploi et celle-ci se replie au cours du 2^e trimestre. Le recours à l'activité partielle fléchit nettement depuis la fin du 2^e trimestre. Malgré les incertitudes liées à une éventuelle reprise épidémique au second semestre, certains phénomènes apparus en 2021 comme l'inflation peuvent avoir des conséquences à plus ou moins long terme. Par ailleurs, l'impact de la crise sanitaire pourrait perdurer dans certains secteurs au-delà de cette fin d'année.

1

► UN REDÉMARRAGE DE L'ÉCONOMIE À PARTIR DU MOIS DE MAI...

Après un hiver et un début de printemps marqués par les restrictions sanitaires, l'activité se redresse à partir du mois de mai au fur et à mesure de la levée de ces restrictions.

Au 2^e trimestre 2021, le produit intérieur brut (PIB) français en volume se redresse (+1,1 %), après une stabilité au trimestre précédent (0,0 %). Ce rebond est essentiellement porté par la demande intérieure. D'une part, l'investissement des entreprises augmente fortement au niveau français et dépasse même son niveau d'avant crise. D'autre part, la consommation des ménages progresse nettement à la fin du trimestre suite à l'allègement des mesures sanitaires.

L'ACTIVITÉ REPART DANS LA RÉGION DANS LA PLUPART DES SECTEURS

Dans la région, d'après les enquêtes de conjoncture de la Banque de France¹, l'activité progresse dans les services marchands et l'industrie dès le mois de mai. Dans la construction, elle est également bien orientée. La plupart des secteurs retrouvent à l'été des niveaux d'activité proches de ceux d'avant crise.

En juillet, l'activité reste néanmoins en retrait dans la fabrication de matériels de transport (30 points en dessous de son niveau jugé « normal ») et la fabrication d'équipements électriques, électroniques et autres machines (10 points de moins) en lien avec les difficultés d'approvisionnement pour certains composants².

Dans l'hébergement et la restauration, l'activité se situe en juillet 10 points en dessous de son niveau jugé « normal ». Pour le mois d'août, un léger fléchissement de l'activité dans ce secteur est attendu suite à la mise en place du passe sanitaire.

Au total, la banque de France estime que la perte de PIB pour une semaine type d'activité (par rapport au niveau normal d'avant la pandémie) se situerait entre -1 % et -1,5 % en juillet.

¹ « [La conjoncture en Bourgogne – Franche-Comté](#) », Tendances régionales, Banque de France, août 2021.

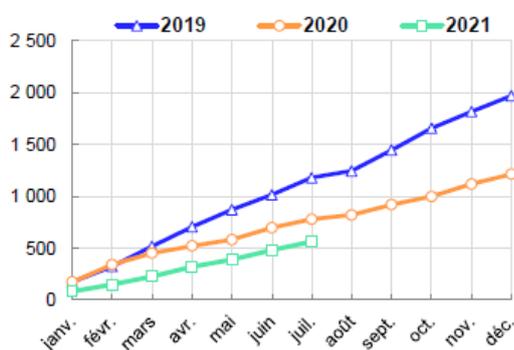
² [Impact covid dans la fabrication de matériels de transport, la métallurgie et l'industrie agroalimentaire](#), DREETS, avril 2021.

PEU DE RESTRUCTURATIONS D'ENTREPRISES

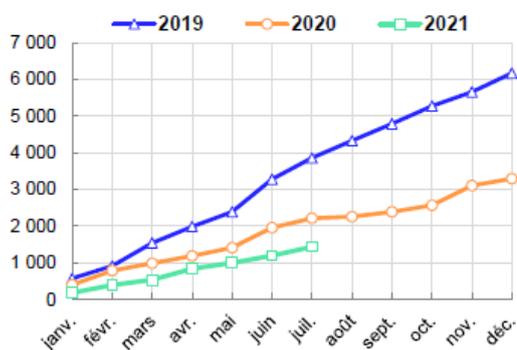
Le nombre de défaillance d'entreprises reste exceptionnellement bas, mais en Côte-d'Or et en Haute-Saône le nombre d'emplois menacés augmente. Du 1^{er} janvier au 31 août 2021, 588 ouvertures de procédures collectives ont été ouvertes dans la région (sauvegarde, redressement judiciaire, liquidation judiciaire directe) contre 1 245 en 2019 à la même période et 819 en 2020. Le nombre d'emplois menacés est lui aussi inférieur à son niveau 2019 et même de 2020 : 1 493 salariés travaillent dans une entreprise faisant l'objet d'une procédure collective contre 4 328 en 2019 à la même période et 2 255 en 2020.

Procédures collectives RJ ou LJ directe

Ouvertures de procédures collectives - cumul mensuel



Emplois menacés - cumul mensuel

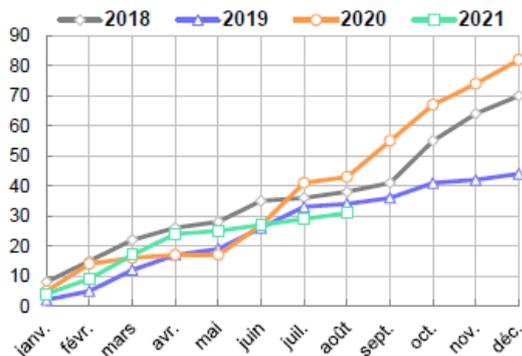


* Ce nombre de suppressions de postes est celui indiqué après validation de la procédure par l'autorité administrative. Si il n'y a pas d'informations sur le nombre de suppressions on prendra si il existe le nombre envisagé à l'ouverture du dossier.
Source : DGEFP-Dares - SI RupCo (données à partir de dec.19) ; SI PSE-RCC (données de jan.18 à dec.19).

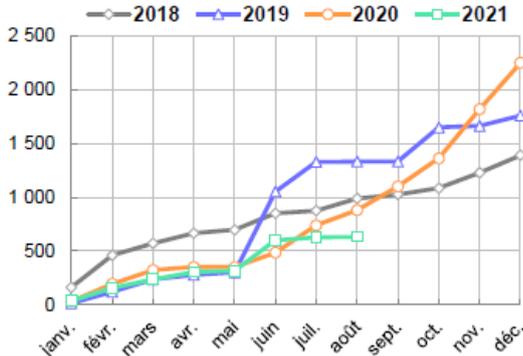
Au niveau des plans de sauvegarde de l'emploi (PSE), après un bond en mai dernier les ruptures de contrats de travail envisagées se sont stabilisées. Du 1^{er} janvier au 31 août 2021, 633 ruptures de contrats de travail sont envisagées dans le cadre d'un PSE, soit 250 suppressions en moins qu'à la même période en 2020.

Plan de sauvegarde pour l'emploi

Nombre de dossiers - cumul mensuel



Ruptures de contrat envisagées* - cumul mensuel



* Ce nombre de suppressions de postes est celui indiqué après validation de la procédure par l'autorité administrative. Si il n'y a pas d'informations sur le nombre de suppressions on prendra si il existe le nombre envisagé à l'ouverture du dossier.
Source : DGEFP-Dares - SI RupCo (données à partir de dec.19) ; SI PSE-RCC (données de jan.18 à dec.19).

DYNAMISME DE L'EMPLOI SALARIÉ AU NIVEAU NATIONAL

Dans le sillage du redressement de l'activité économique, l'emploi salarié français augmente nettement au 2^e trimestre 2021 : +1,2 % après +0,5 %.

Au total, l'emploi salarié privé retrouve à peu près son niveau d'avant-crise. Néanmoins la situation est contrastée selon les secteurs : certains dépassent leur niveau d'avant-crise (construction et tertiaire non-marchand) quand d'autres demeurent encore en dessous (industrie et tertiaire marchand).

Le taux de chômage au sens du BIT est quasi stable au 2^e trimestre (-0,1 point), comme au trimestre précédent. Il s'élève à 8,0 % de la population active en France (hors Mayotte) et retrouve son niveau de fin 2019.

Memento : chiffres emploi et chômage de la région au T1 2021

T1 2021	Emploi salarié		Taux de chômage	
	Effectifs (en milliers)	évol. trim.	Niveau	évol. trim.
Côte-d'Or	210	0,2%	6,0	0,0
Doubs	190	-0,4%	7,5	0,3
Jura	90	0,0%	5,6	0,2
Nièvre	70	-0,3%	6,5	0,3
Haute-Saône	70	0,2%	6,9	0,1
Saône-et-Loire	180	0,3%	6,8	0,1
Yonne	110	0,4%	7,1	0,2
Territoire de Belfort	50	-0,4%	9,1	0,5
Bourgogne-Franche-Comté	960	0,1%	6,8	0,2
France hors Mayotte	25 320	0,3%	8,1	0,1

Sources : Insee, estimations d'emploi. Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de Pôle Emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim, traitement Sese Directe Bourgogne-Franche-Comté.

Publication le 12 octobre des chiffres du 2^e trimestre 2021

En Bourgogne-Franche-Comté, les premiers indicateurs disponibles laissent également entrevoir une amélioration du marché du travail.

BAISSE DE LA DEMANDE D'EMPLOI DANS LA RÉGION AU 2^E TRIMESTRE 2021 ³

Au 2^e trimestre 2021, la demande d'emploi de catégorie A en Bourgogne-Franche-Comté diminue de 1,1 % sur le trimestre et de 19,4 % sur un an. Elle retrouve ainsi son niveau de 2019. Cette même tendance est observée dans cinq départements de la région. En revanche, la demande d'emploi de catégorie A se stabilise dans la Nièvre et en Haute-Saône et elle augmente légèrement dans l'Yonne. La dynamique du marché du travail explique d'une part la baisse de la demande d'emploi de catégorie A. En effet, le nombre de personnes ayant travaillé jusqu'à 78h dans le mois augmentent fortement par rapport à l'année dernière (catégories B et C), en lien avec la progression des déclarations préalables à l'embauche depuis le début de l'année. D'autre part, les mesures du plan de relance participent également à la baisse de la demande d'emploi de catégorie A via l'effet de la mobilisation des contrats aidés (PEC en

Évolution de la demande d'emploi en Bourgogne Franche Comté

	2e trim. 2020	1er trim. 2021	2e trim. 2021	Variation trimestrielle	Variation annuelle
Demande d'emploi en fin de mois					
catégorie A	151 400	123 500	122 100	✓ -1,1	✓ -19,4
catégorie B	27 800	31 640	33 120	✗ 4,7	✗ 19,1
catégorie C	43 900	68 520	65 790	✓ -1,1	✗ 49,9
Ensemble	223 100	221 660	221 000	✓ -0,3	✓ -0,9
Demande d'emploi des femmes					
catégorie A	70 810	58 890	58 610	✓ -0,5	✓ -17,2
Ensemble	113 860	113 770	113 610	✓ -0,1	✓ -0,2
Demande d'emploi des 15-24 ans					
catégorie A	24 440	17 960	17 670	✓ -1,6	✓ -27,7
Ensemble	33 320	31 540	31 000	✓ -1,7	✓ -7,0
Demande d'emploi des 50 ans et plus					
catégorie A	39 470	35 350	35 200	✓ -0,4	✓ -10,8
Ensemble	58 100	59 260	59 560	✗ 0,5	✗ 2,5
Demande d'emploi de longue durée					
nombre	101 680	110 520	110 980	✗ 0,4	✗ 9,1
poids	45,6%	49,9%	50,2%	✗ 0,3	✗ 4,6

source: STMT Pole emploi DARES, données CVS.

³ Pour en savoir plus : « [Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi en Bourgogne-Franche-Comté](#) », Directe et Pôle Emploi Bourgogne-Franche Comté, avril 2021.

particulier) et de la formation ; les demandeurs d'emploi dispensés de recherche d'emploi (catégories D et E) sont plus ainsi nombreux au cours du 2^e trimestre.

La baisse de la catégorie A est portée presque exclusivement par les hommes qui profitent beaucoup plus de la hausse de l'activité réduite que les femmes, en lien probablement avec le fait que le secteur de la construction est celui qui crée plus d'emplois permanents en ce début d'année 2021. De plus, la baisse de la catégorie A est moins forte pour les plus âgés et la demande d'emploi de longue durée continue de progresser : +0,4% sur un trimestre et +9,1% sur un an .

UN MOINDRE RECOURS À L'ACTIVITÉ PARTIELLE

Afin de limiter les effets de la crise sanitaire sur l'emploi, le dispositif d'activité partielle a été assoupli et élargi pour permettre aux entreprises de recourir plus massivement au dispositif. Il permet aux établissements confrontés à des difficultés temporaires de diminuer ou de suspendre leur activité, tout en compensant en partie la perte de salaire de leurs salariés. Le maintien de l'emploi et des compétences au sein des entreprises doit leur permettre ainsi de redémarrer plus rapidement leur activité.

À partir du mois de mai 2021, le recours à l'activité partielle a diminué avec le redémarrage de l'activité suite à la fin du confinement d'avril. En mai, un quart des salariés⁴ en moyenne a bénéficié de l'allocation au titre de l'activité partielle contre le tiers au cours du mois précédent. En juin, seulement 10% des effectifs de la région auraient été indemnisés. Au cours de l'été, même si le recul sur les données n'est pour l'instant pas suffisant, cette tendance à la baisse paraît s'amplifier et le recours à l'activité partielle atteindrait son plus bas niveau depuis le début de la crise sanitaire.

Une consommation d'activité partielle limitée pendant le 2^e confinement

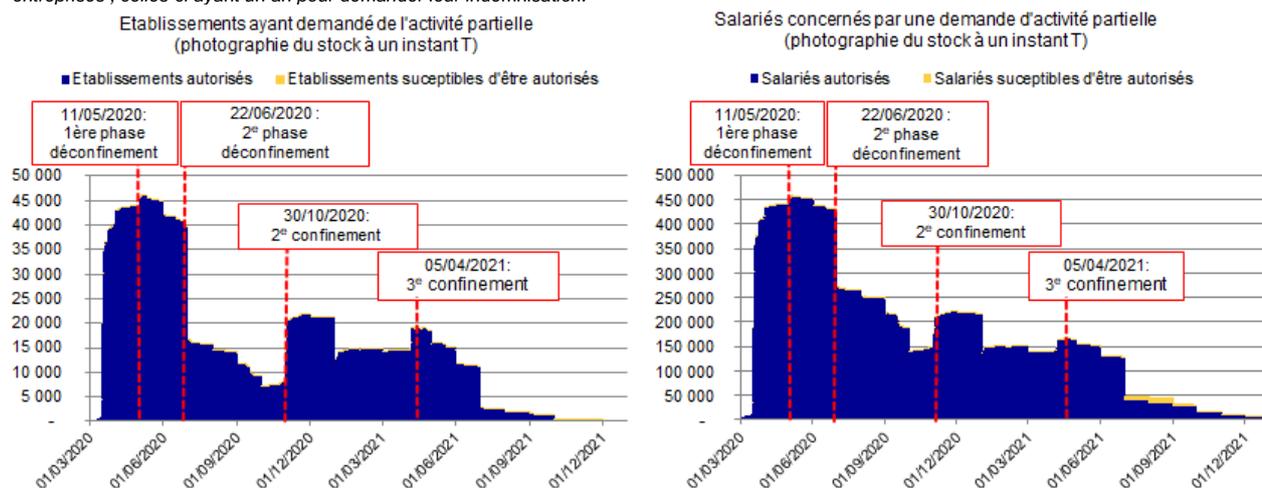
Demandaes d'indemnisations	juin-20	juil-20	août-20	sept-20	oct-20	nov-20	déc-20	janv-21	févr-21	mars-21	avr-21	mai-21	juin-21	Total
Nombre d'établissements	17 146	9 280	5 420	5 732	9 788	18 702	13 874	12 061	12 125	13 776	16 432	11 611	5 342	48 261
Heures indemnisées	5 424 702	2 580 140	1 055 942	1 303 255	1 347 107	6 110 011	4 330 110	3 642 390	3 720 686	4 037 226	4 833 283	2 851 335	1 087 171	95 601 964
Nombre de salariés indemnisés	105 427	55 670	26 287	31 871	43 321	86 888	67 051	55 513	56 376	60 528	75 305	52 131	24 319	355 976
% salariés indemnisés / salariés du secteur	11%	6%	3%	3%	5%	9%	7%	6%	6%	6%	8%	5%	3%	37%

Taux de consommation	juin-20	juil-20	août-20	sept-20	oct-20	nov-20	déc-20	janv-21	févr-21	mars-21	avr-21	mai-21	juin-21	Total
heures indemnisées / heures autorisées	12%	11%	5%	8%	12%	35%	22%	31%	32%	31%	34%	24%	10%	29%

Source : DGEFP-Dares

*Les données à partir du mois d'octobre sont estimées à partir du SI APART du 1^{er} septembre 2021.

Avertissement : les consommations de l'activité partielle sont provisoires et susceptibles d'être révisées en raison des remontées tardives des entreprises ; celles-ci ayant un an pour demander leur indemnisation.



Source : ASP-DGEFP-Dares (données du SI APART du 1^{er} septembre 2021)

⁴ Ces données sont encore provisoires, toutes les demandes d'indemnisation n'ont pas encore été déposées

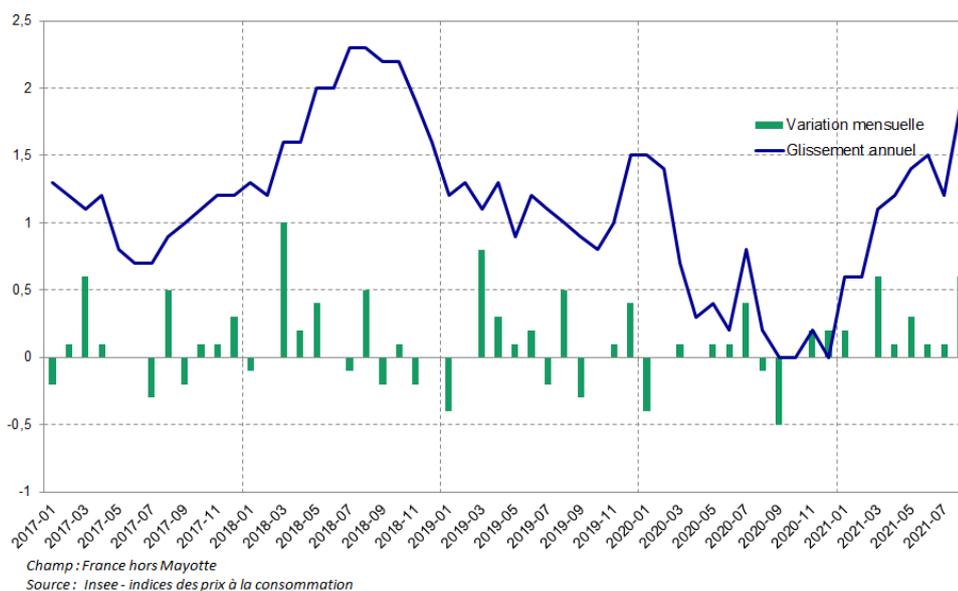
► QUE RÉSERVE LA FIN D'ANNÉE 2021 ?

Malgré les incertitudes liées à une éventuelle reprise épidémique au second semestre, certains phénomènes sont apparus en 2021, comme l'inflation, qui peuvent avoir des conséquences à plus ou moins long terme. Par ailleurs, l'impact de la crise sanitaire pourrait perdurer dans certains secteurs au-delà de cette fin d'année. Ces éléments sont mis en avant la note de conjoncture nationale de l'Insee du mois de juillet⁵.

L'INFLATION REPART EN 2021

Depuis le début de l'année 2021, l'inflation repart à la hausse, dans un contexte de reprise économique. Cette augmentation provient en partie d'un contrecoup des évolutions des prix de 2020. En effet, la progression de l'inflation provient en particulier de la hausse des prix de l'énergie. En 2020, le cours du pétrole avait nettement chuté alors qu'en 2021, il augmente de manière constante depuis le début de l'année. Les mesures de restriction de la crise sanitaire ont entraîné une moindre hausse des prix de certains services en 2020, notamment les services de transport. De plus, l'augmentation des prix des matières premières alimente la progression de l'inflation en 2021. La chaîne de production répercute progressivement ces hausses de prix de matières premières. Les effets seraient ainsi surtout visibles sur l'indice des prix à la consommation au second semestre. À plus long terme, la hausse des prix de consommation peut entraîner des revalorisations salariales, générant à leur tour des augmentations de coûts de production et par conséquent une augmentation des prix. Cette « boucle prix-salaires » ne semble pas s'amorcer pour le moment d'après les enquêtes de conjoncture nationale.

Évolutions de l'indice des prix à la consommation



Évolution des cours des principales matières premières entre le 4e trimestre 2020 et le 2e trimestre 2021

Matières premières	Hausse par rapport au T4 2020	Causes
Pétrole	46%	Demande plus importante en lien avec la reprise économique
Matières premières alimentaires	21%	
Blé	28%	Offre affaiblie par les conditions climatiques
Soja	22%	Spéculation sur les prix des céréales et demande soutenue
Maïs	9%	Retard dans le semis au Brésil et inquiétudes sur les récoltes
Matières premières industrielles	18%	
Fer	24%	Climat défavorable dans les pays producteurs et anticipation de la demande future
Cuivre	17%	Demande chinoise, faiblesse du dollar et anticipation de la demande future
Palladium	8%	Rebond des ventes de véhicules

Source : Insee • ⁵ « [Note de conjoncture](#) », Insee, juillet 2021.

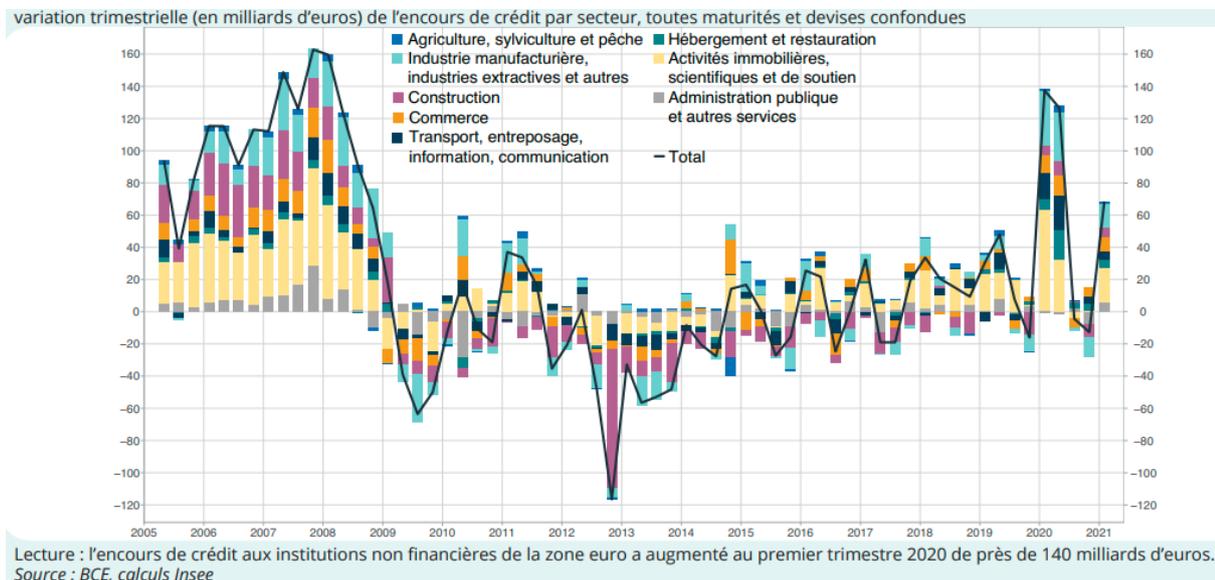
LE SOUTIEN DES BANQUES CENTRALES FACE À UNE CRISE PAS COMME LES AUTRES

Face à la crise sanitaire l'intervention des banques centrales a été de grande ampleur. La banque centrale européenne (BCE) a par exemple maintenu des taux proches de zéro puis a augmenté fortement les rachats d'actifs sur les marchés financiers pour garantir la stabilité financière. Les réactions des banques centrales ont permis de maintenir des conditions favorables pour le crédit bancaire. Le recours au crédit a ainsi permis aux entreprises de se financer malgré la chute de l'activité. Les besoins en trésorerie ont été importants face à la chute des revenus et au maintien de certaines de leurs dépenses (notamment les loyers et charges) ainsi que l'achat de nouveaux produits notamment pour le développement du télétravail (ordinateurs, logiciels, montée en puissance des serveurs, etc.). Par ailleurs, les banques, incitées par la BCE et les mesures spécifiques nationales (comme le prêt garanti par l'État par exemple) ont pu continuer à prêter aux entreprises car ces dernières représentaient toujours une demande solvable, l'origine de la crise étant exogène à la situation économique.

En zone euro, l'encours de crédit des entreprises a augmenté de 5,5 % en 2020 contre 1,6 % en 2019. Cette hausse, la plus importante des dix dernières années, contraste avec la crise de 2009 où le recours au crédit avait nettement chuté dans tous les secteurs, en particulier l'industrie. En 2020, tous les secteurs augmentent leur endettement, notamment les plus touchés par la crise. En particulier, l'endettement progresse de 21 % dans l'hébergement et la restauration.

Cet accroissement de l'endettement pourrait réduire à plus long terme l'investissement de certaines entreprises. Par ailleurs, depuis fin 2020 les taux souverains européens augmentent légèrement, reflétant ainsi les perspectives à la hausse de croissance et d'inflation. Ces évolutions jouent un rôle clé dans la conduite des politiques monétaires. Du côté de la BCE, la stabilité des prix est le premier objectif de l'institution. Elle mène actuellement une revue stratégique qui doit aboutir à l'automne 2021.

Prêts aux institutions non financières de la zone euro



CERTAINS SECTEURS DURABLEMENT AFFECTÉS PAR LA CRISE SANITAIRE

L'impact de la crise sanitaire a été très différent selon les secteurs d'activité. Ces écarts sont susceptibles de se maintenir au moins en partie lors de la période de reprise. L'activité dans certains secteurs pourrait être affectée durablement avec la persistance de la pandémie. Les restrictions sanitaires génèrent des procédures de réorganisation de la production et de réallocations sectorielles ou même des pertes. Des changements durables de préférences peuvent également apparaître, ce qui nécessite une adaptation de l'offre. Enfin, une diminution des capacités de production dans certains secteurs pourraient provenir des pertes d'emplois, d'éventuelles faillites ou d'un sous-investissement.

Dans ce contexte, l'Insee a réalisé une évaluation de l'impact de la crise par secteur d'activité⁵ et ces simulations mettent en avant le « terrain perdu » de chaque secteur, c'est-à-dire l'écart entre la valeur ajoutée et la valeur ajoutée tendancielle qui correspond à un scénario hors crise.

L'analyse distingue ainsi quatre types d'activité :

1. Les secteurs très affectés par la persistance des restrictions sanitaires et qui pourraient être durablement pénalisés par une baisse de la demande ou des éventuelles contraintes sur les capacités de production. Il s'agit de l'hébergement, la culture, le transport aérien et la fabrication de matériels de transport aéronautique.
2. Les secteurs durablement affectés mais dans une moindre mesure en raison d'une baisse de la demande moins marquée, c'est notamment le cas du transport non aérien, de la fabrication de matériels automobiles et de la restauration.
3. Les secteurs moins affectés par la crise sanitaires ou qui ont pu facilement adapter leur mode de production seraient quelque peu pénalisés à terme. Il s'agit du commerce, de l'alimentation et de l'énergie.
4. Les secteurs peu pénalisés par la crise à terme comme l'agriculture ou la construction. D'autres pourraient même en bénéficier comme l'informatique et les télécommunications avec l'accélération de l'essor du numérique ou encore la chimie et la pharmacie.

7

Valeurs ajoutées sectorielles

volume à prix constants en M€

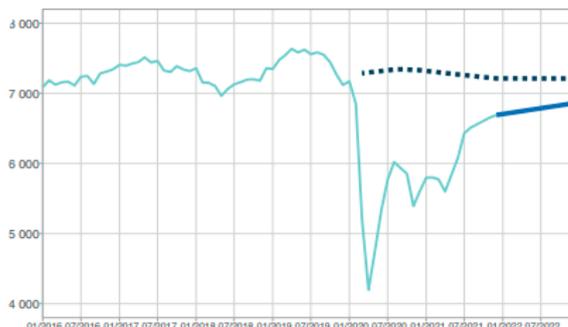
Légende commune

- Contrefactuel (tendanciel pré-crise)
- Effectif jusqu'en mars 2021 / prévision jusqu'en déc. 2021
- Scénario retenu en 2022

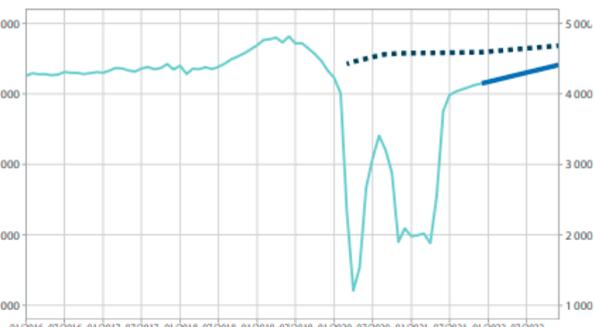
Fabrication de matériels de transport (C4)



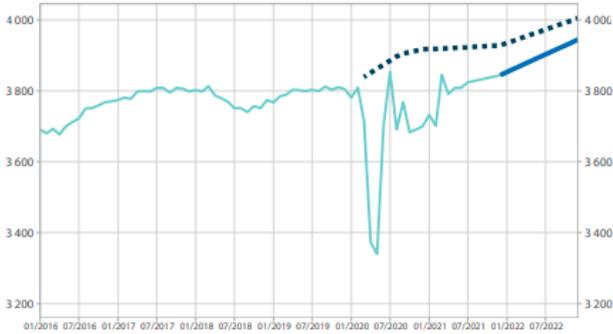
Transports et entreposage (HZ)



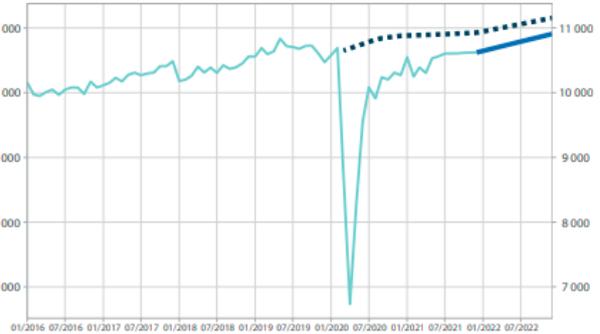
Hébergement et restauration (IZ)



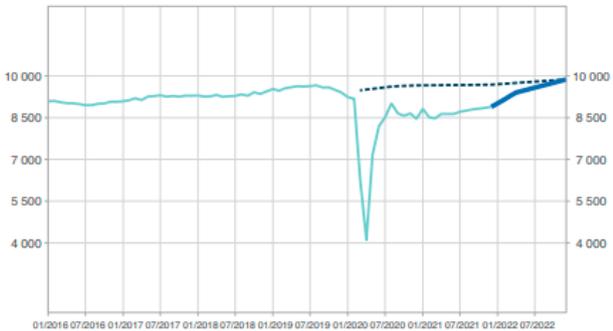
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac (C1)



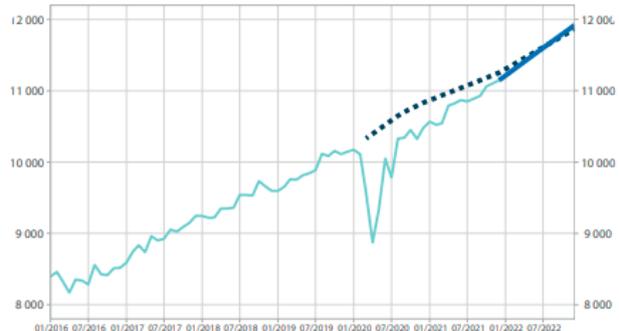
Fabrication d'autres produits industriels (C5)



Construction (FZ)



Information et communication (JZ)



Sources : Jusqu'en décembre 2021, estimations mensuelles réalisées pour les besoins de l'analyse conjoncturelle sous-jacente à cette Note de Conjoncture (volumes à prix constants)

Estimation du « terrain perdu » par secteur d'activité

en %

Classification	Sous-secteur	Code A17	Écart en déc. 2022 par rapport au T4 2019	Écart en déc. 2022 par rapport à la VA tendancielle
Secteurs 1	Matériel de transport hors automobile (CL2)	C4	-6	-10
	Transport aérien (H51Z)	HZ	-21	-20
	Hébergement (I21)	IZ	-3	-8
	Production cinématographique (J59Z, J60Z)	JZ	-1	-8
	Agences de voyage (N79Z)	MN	-2	-8
	Foires et salons	MN	-2	-8
	Arts et spectacles (R20)	RU	-2	-8
Secteurs 2	Transport hors aérien	HZ	-4	-3,5
	Matériel de transport automobile (CL1)	C4	0	-5
	Cokéfaction raffinage	C2	9	-4
	Autres produits industriels (hors pharmacie et chimie)	C5	2	-3,5
	Commerce et réparation automobile (G21)	GZ	3	-3,5
Secteurs 3	Restauration (I2Z)	IZ	0	-5
	Energie	DE	6	-1
	Alimentaire	C1	4	-1,5
	Matériel électrique	C3	5	-2
	Commerce hors automobile (G22, G23)	GZ	4	-2
	Activités immobilières	LZ	4	-1,5
	Activités scientifiques (hors R&D, agences de voyages et salons & foires)	MN	3	-2,5
Secteurs 4	Autres services (hors arts et culture)	RU	4	-1,5
	Agriculture	AZ	1	0
	Chimie, pharmacie	C5	7	1,5
	Construction	FZ	5	0
	Activités financières	KZ	10	0
	R&D (M72M, M72N)	MN	6	0
Secteurs 5	Informatique, télécommunications	JZ	20	1,5
	Administration publique	OQ	-1	0
Total			3	-1,6

Note : Les scénarios sectoriels 2022 ne sont pas à considérer comme des prévisions *stricto sensu*, mais plutôt comme des scénarios stylisés illustrant la différenciation sectorielle inférée à partir (i) de la différenciation et des dynamiques constatées en 2020-2021, (ii) de certaines informations tirées de l'enquête Acemo Covid, et (iii) d'une part inévitable de jugement.

Source : calculs Insee

POUR EN SAVOIR PLUS

PUBLICATIONS RÉGIONALES :

- [Fiches sectorielles impact Covid 2019](#), DREETS Bourgogne-Franche Comté, mai 2021.
- « [L'intérim en Bourgogne-Franche-Comté](#) », DREETS Bourgogne-Franche-Comté, à venir octobre 2021.
- « [Conjoncture Emploi Insee – Urssaf – DREETS du 2^e trimestre 2021](#) », Insee – Urssaf – DREETS, Insee Flash, avril 2021.
- « [Conjoncture économique en Bourgogne-Franche-Comté](#) », DREETS Bourgogne-Franche-Comté, à venir octobre 2021.
- « [Indicateurs Trimestriels Régionaux : Économie, emploi, marché du travail et politiques d'emploi](#) », DREETS Bourgogne-Franche-Comté, septembre 2021.
- « [Indicateurs Trimestriels Départementaux : Économie, emploi, marché du travail et politiques d'emploi](#) », DREETS Bourgogne-Franche-Comté, septembre 2021.
- « [Fiches territoires](#) », DREETS Bourgogne-Franche-Comté, mai 2021.
- « [Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi en Bourgogne-Franche-Comté](#) », DREETS et Pôle Emploi Bourgogne-Franche Comté, juillet 2021.
- [Tableau de bord de la conjoncture Bourgogne-Franche-Comté, Insee \(emploi, chômage, etc.\)](#).
- « [La conjoncture en Bourgogne – Franche-Comté](#) », Tendances régionales, Banque de France, août 2021.
- « [La construction de logements neufs en Bourgogne - Franche-Comté](#) », Dreal Bourgogne Franche Comté, juillet 2021.

PUBLICATIONS NATIONALES :

- « [Note de conjoncture nationale de l'Insee](#) », Insee, juillet 2021.
- « [Suivi hebdomadaire du marché du travail durant la crise sanitaire](#) », Dares.
- [Tableau de bord de la conjoncture, Insee \(PIB, emploi, chômage, production, etc.\)](#).
- « [Chiffres du commerce extérieur](#) » (pour la région et les départements), Direction générale des douanes et des droits indirects :
https://lekiosque.finances.gouv.fr/fichiers/Etudes/Brochures/Reg_16.pdf

Conception et réalisation : Émilie Vivas

Service Études Statistiques Évaluation (SESE)

Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) de Bourgogne-Franche-Comté

5 place Jean Cornet

25041 Besançon Cedex

www.bourgogne-franche-comte.dreets.gouv.fr